

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. p. c. Poste, 24 fr. p. c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 —  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 30 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 03 minutes du matin, Express.  
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
1 — 52 — — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 18 — — Omnibus-Mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 25 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Express.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal, 75 —

RÉSERVÉS SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires.

## Chronique Politique.

La joie du triomphe est au comble en Angleterre.

Les télégrammes nous apprennent que M. Disraéli a comparé en plein Parlement sir Robert Napier à Fernand Cortez. Le chef du cabinet anglais a confirmé la nouvelle que l'armée d'expédition évacuerait immédiatement l'Abyssinie. Il a parlé des intentions désintéressées de l'Angleterre.

Une brochure à sensation a dû paraître ces jours-ci à Munich. L'auteur y recherche quel est le véritable ennemi héréditaire de l'Allemagne, et il répond que c'est la Prusse; la Prusse, qui n'a jamais été inspirée que par un sentiment exclusivement prussien; la Prusse, dont les victoires ont été autant de défaites pour l'idée allemande. La conclusion de cette brochure est un appel à une alliance de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche et des Etats de l'Allemagne du Sud, contre cette Prusse que l'auteur considère comme le mauvais génie de l'Allemagne.

Les réductions annoncées dans l'armée fédérale sont maintenant officiellement connues. Neuf mille hommes seront renvoyés dans leurs foyers à partir du 1<sup>er</sup> mai.

Le chiffre est insignifiant; mais le télégramme qui nous porte cette nouvelle annonce des réductions plus importantes pour le mois d'août.

Nous avons dit l'autre jour que les congés accordés à l'armée fédérale avaient une apparence pacifique, mais un but réel d'économie. Une correspondance adressée de Berlin à l'agence Havas fait, en effet, l'aveu suivant :

« Il faut avouer que les finances fédérales ont besoin d'être ménagées. Les moyens financiers de la Prusse ne sont pas inépuisables, et, en outre, les Etats de la Confédération se plaignent de plus en plus des charges que leur impose le budget fédéral. Les revenus des impôts indirects ne suffisent pas, et l'établissement de nouveaux impôts directs rencontre une opposition assez compacte.

» Dans cet état de choses, on comprend que le conseil fédéral ait très-grand intérêt à éviter des dépenses nouvelles et inattendues, et qu'il engage les administrations fédérales à se renfermer de plus en plus dans leur budget ordinaire. »

On télégraphie de Saint-Louis à la presse de New-York que la situation s'aggrave dans les plaines. Les Indiens de la région arrosée par le Powder-River refuseraient de traiter avec les commissaires fédéraux; ils demanderaient que tous les blancs quittent cette partie du pays. Un grand nombre de défricheurs auraient été massacrés par les Peaux-Rouges.

**L'ABYSSINIE.**

La mort de l'empereur Théodoros vient de livrer à l'Angleterre une de ces positions stratégiques qui ont toujours été le but de sa po-

litique extérieure. Aussitôt que la grande idée de M. de Lesseps a eu un commencement d'exécution, les yeux de l'Europe et les ambitions de toutes les puissances maritimes se sont tournés vers ces côtes d'Abyssinie qui bordent la nouvelle route de l'Inde. C'est là seulement qu'il faut chercher le véritable mobile de la guerre que les Anglais viennent d'entreprendre; la délivrance de leurs nationaux n'en était que le prétexte.

Il suffit de jeter un coup-d'œil rapide sur l'histoire et de se rappeler le passé de ce grand pays, qui fut autrefois l'Ethiopie, pour comprendre toute l'importance de la victoire du général Napier.

L'Abyssinie fut le berceau de la civilisation égyptienne, et encore de nos jours les traditions du pays font remonter aux âges les plus reculés l'origine de la dynastie dont le dernier descendant Négoussié fut détrôné et mis à mort par Théodoros. C'était un article de foi pour les habitants de cet empire que leur prince était issu des amours célèbres de Salomon et de la reine de Saba.

L'Abyssinie offre cet exemple unique d'être la seule contrée africaine qui ait résisté à l'invasion musulmane et conservé sa foi chrétienne. Séparée par l'islamisme du reste du monde catholique, elle n'a été connue dans les temps modernes qu'après que les navigateurs portugais eurent retrouvé la route de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance. Ils découvrirent alors l'Abyssinie, et ce fut un sujet d'étonnement pour le monde savant de cette époque, de retrouver une nation chrétienne par delà l'immense empire de la foi musulmane.

De nos jours, l'Abyssinie va reprendre forcément l'importance qu'elle avait dans l'antiquité et aux derniers temps de l'empire romain. Grâce à son élévation sur des plateaux qui dominent le désert africain, elle jouit sous cette zone brûlante d'un climat tempéré, et forme une immense oasis deux fois grande comme la France, et d'une fécondité exceptionnelle. Elle est arrosée par le Nil et ses affluents; son versant de la mer Rouge est sillonné par de nombreux cours d'eau qui se perdent aujourd'hui dans les sables, mais que l'industrie moderne aura promptement canalisés et dirigés jusqu'à la mer, supprimant l'obstacle redoutable de la traversée des terres chaudes.

Le peuple abyssin est une race vigoureuse, guerrière, d'un caractère excessivement mobile, et la résistance à l'influence et à la domination étrangères ne présentera pas cette froide persévérance que l'on rencontre parmi les nations musulmanes, et qui rend si lente notre colonisation africaine. La foi chrétienne facilitera encore l'établissement de ses relations avec l'Europe.

En 1860, une mission française s'était rendue auprès de Négoussié, qui était à cette époque le souverain du pays; elle avait obtenu de larges concessions qui nous auraient assuré notre part légitime d'influence sur la mer Rouge et auraient contrebalancé l'importance des possessions anglaises dans les Indes. Il faut regretter que les circonstances ne nous aient pas permis de profiter de cette expédition habilement conduite par le commandant de Roussel qui, depuis, a trouvé une mort glorieuse dans la campagne du

**FEUILLETON.**

16

## L'AIGLE NOIR DES DACOTAHS,

PAR JULES B. D'ÀUBRIAC.

(Suite.)

Pendant la route, l'Indien, toujours avec la même réserve, lui prodigua les soins les plus délicats; l'encourageant ou la rassurant de sa voix harmonieuse, lui offrant l'appui de son bras, retenant sa monture pour prévenir le moindre faux pas.

Esther, heureuse et reconnaissante, se sentait profondément touchée: à chaque occasion ses yeux ingénus remerciaient éloquemment le jeune chef.

— Voyez, lui dit Osse'o s'arrêtant pour laisser respirer son cheval, en lui montrant des points blancs groupés sur le bord de la prairie; voyez, là-bas dans la plaine, les wagons de votre père; c'est là qu'il a établi son camp.

— Oh! si près! courons donc vite! chaque moment est pour moi un siècle, jusqu'à ce que je sois auprès de mon cher, de mon tendre père.

— Ils sont plus loin que vous ne croyez. La route se

replie comme un serpent autour de la montagne; ce bon cheval a besoin de repos. A une portée de flèche je connais un large et haut rocher, seul au sommet de la colline; nous allons y allumer du feu pour le repas, et y prendre du repos; ensuite Osse'o guidera la jeune fille vers son père.

Sans attendre une réponse, il dirigea rapidement son cheval vers le lieu désigné qui était admirablement choisi pour camper à l'abri de toute surprise: car, semblable à un petit fort, il commandait les environs, et n'était accessible que par un étroit sentier.

Le cheval ayant été débarrassé de ses harnais, on se mit à ramasser des broussailles sèches pour allumer le feu. Esther, fatiguée d'être restée longtemps à cheval et désireuse de faire de l'exercice, aidait gentiment Osse'o dans ce travail, lorsqu'ils entendirent résonner le pas d'un cheval dans le sentier rocailleux.

La jeune fille courut se blottir dans un buisson, Osse'o saisit ses armes à la hâte, prêt à la défendre intrépidement. Bientôt, au bruit qui les avait alarmés se joignit une voix sonore et hardie:

— Allons, mon vieux camarade! disait-elle, ne va pas t'endormir, encore une demi-douzaine de pas et nous serons au sommet. Ouf! la course a été rude et longue: c'est égal, marchons!

A ce moment, celui qui parlait ainsi apparut à la

surface du rocher. Tout-à-coup, changeant de ton et d'allure, il épaula son fusil et s'écria:

— Eh! n'est-ce pas là un de ces damnés Peaux-Rouges? Si, au moins, c'était ce gueux d'Aigle-Noir, il se passerait quelque chose de drôle!... mais, par le tonnerre! je connais ce cheval! lui seul peut se comparer à Star. Eh! là haut! montrez votre main, étranger: ami ou ennemi?

L'Indien abaissa son fusil et éleva la main, la paume en avant, en signe d'amitié.

— Si vous êtes le vrai maître de ce cheval vous êtes Osse'o.

— Et vous Waltermyer.

— Juste comme un coup de carabine. Votre main, vieux compère! Allons Waupee, sautez en bas, c'est un ami: tout va bien, il me semble. Mais, dites donc, Osse'o, que diable faites-vous ici?

— Que mon frère soit patient et regarde, répondit l'Indien en faisant sortir Esther de sa cachette, après lui avoir dit deux mots d'explication.

Waltermyer ne fit qu'un saut jusqu'à elle, saisit sa main, et, la secouant avec enthousiasme, s'écria d'une voix de clairon:

— Un mot! un seul mot! bonté du ciel! dites-moi que vous vous nommez Esther, et je serai heureux à souhait.

— Certainement c'est mon nom. Pourquoi me le demandez-vous?

— Venez ici, Waupee! continua-t-il, enlevant comme un enfant la jeune Indienne de son cheval et la portant jusqu'à côté d'Esther: là! vous voilà retrouvées! maintenant causez, pauvres enfants!

Les deux femmes s'embrassèrent avec une joyeuse surprise pendant que l'heureux trappeur, riant d'un oeil, pleurant de l'autre, débridait son cheval et lui prodiguait ses soins.

— Ah! triple chance! mon brave Osse'o; je sais toute l'histoire; seulement je ne comprends pas que vous soyez arrivé avant moi. Jeunes filles, n'y a-t-il rien à manger par ici? Je suis affamé comme un ours au printemps: en outre il faut que je sois dans la prairie avant le soleil couché.

On s'empressa auprès de lui; en quelques instants le repas fut prêt, et les quatre amis mangèrent joyeusement, échangeant de joyeux propos.

Il était écrit que leur tranquillité serait encore troublée: le pas d'un cheval résonna bruyamment à quelque distance.

— Tonnerre! qu'est-ce encore? murmura Waltermyer, sautant sur ses pieds, le fusil à la main.

— Le Mormon! dit Osse'o.

— Aigle-Noir! ajouta Waupee qui entraîna aussitôt



Mexique. Les événements actuels donnent à cette mission un intérêt nouveau.

#### ATTENTAT CONTRE LA VIE DU PRINCE ALFRED D'ANGLETERRE.

Une dépêche de Londres annonce que le prince Alfred, fils de la reine d'Angleterre, aurait été victime à Sidney d'une tentative d'assassinat.

Voici quelques détails sur cet infâme attentat :

« Je viens de vous envoyer une dépêche télégraphique pour vous apprendre la tentative d'assassinat dont S. A. R. le prince Alfred, duc d'Edimbourg, a été victime, le 12 mars, à Sidney. Un individu, nommé Offarell, a délibérément tiré dans le dos du prince pendant un déjeuner champêtre donné en faveur du *Sailor's Home* à Clontarf, Nidle Harbour, Port Jackson.

» Par un bonheur providentiel, la blessure n'a pas été mortelle, le prince peut déjà se promener à bord de son vaisseau, et espère pouvoir prochainement reprendre son commandement.

» L'extraction de la balle a été facilement opérée, le samedi 14, par les chirurgiens Datson et Young, des vaisseaux *Challenger* et *Galatée*.

» Au moment où il était arrêté, Offarell a tiré un autre coup de feu qui a blessé grièvement au pied un gentleman nommé Thovne; la balle a été extraite, l'amputation ne sera pas nécessaire.

» L'assassin a avoué qu'il était fenian, et n'a paru manifester aucun regret du crime qu'il a commis. D'après le rapport des chirurgiens appelés en consultation, le commodore Lambert a donné l'ordre à Son Altesse Royale de revenir en Angleterre aussitôt que sa santé le lui permettra. Le retour doit avoir lieu la semaine prochaine.

» Le prince de Galles, informé de ce malheur, a quitté immédiatement Canarvon avec la princesse pour se rendre à Windsor, où il est attendu par S. M. la reine.

» Sa Majesté s'est évanouie; les médecins ont constaté un fort accès de fièvre. La reine est entourée des princesses Hélène, Louise et Béatrice, des princes Léopold et Christian. »

Pour les articles non signés : P. GODÉT.

### Nouvelles Diverses.

On lit dans la *Patrie* :

On a diversement interprété les intentions dont seraient animés les membres de la commission sénatoriale chargée de l'examen de la loi sur les réunions, et particulièrement les dispositions où serait l'honorable M. de Maupas, rapporteur de la loi.

A ce sujet, voici, croyons-nous, la vérité :

Depuis le retour de S. Exc. M. le président Troplong, qui, aux termes de l'article 7 (titre II) du décret impérial du 5 février 1867, « a la faculté de prendre part aux travaux des commissions et de les présider, » depuis ce retour, une modification se serait opérée dans les idées de plusieurs honorables membres de la commission, dont, aujourd'hui, la majorité serait acquise à la loi.

Donc, dans le cas même où, comme on l'a prétendu, l'opinion de l'honorable M. de Maupas se trouverait en dissentiment avec celle de ses collègues de la majorité, le rapport n'en conclurait pas moins en faveur du projet.

— Nous lisons dans le *Journal de Paris* :

« On assure que le maréchal ministre de la guerre vient de donner des ordres pour le rapatriement immédiat d'un certain nombre de régiments qui, depuis quelques années, tenaient garnison en Algérie.

» On explique cette mesure par les difficultés que l'administration de la guerre éprouve à nourrir en ce moment un grand nombre de soldats, au milieu d'une population ravagée par la misère et la famine.

» Il nous revient des provinces de l'Est que plusieurs des forteresses de la frontière ont reçu, dans ces derniers temps, des approvisionnements de vivres en quantité suffisante pour permettre aux garnisons de se passer d'achats au dehors pendant plusieurs mois.

» De plus, l'intendance générale de l'armée a fait des commandes considérables de biscuits de mer, destinés à l'alimentation des troupes de terre.

— On raconte à l'ambassade d'Espagne que c'est une imprudence commise la semaine dernière qui a coûté la vie au maréchal Narvaez. Le premier ministre était à peine rétabli d'une grippe et il toussait encore beaucoup, lorsqu'il assista vendredi dernier à une grande fête donnée par une des notabilités de la Grandesse.

La chaleur était suffocante dans les salons et le maréchal prit une glace qui produisit sur lui un tel sentiment de malaise qu'il dut quitter immédiatement le bal. Peu d'instant après, la fluxion de poitrine qui l'a emporté se déclarait.

— Le spiritisme se trouve en ce moment traduit en justice, à Londres, dans la personne d'un de ses apôtres les plus éminents. Chose triste à dire ! il s'agit, ou peu s'en faut, d'une affaire d'escroquerie.

Nous empruntons les détails qui suivent à une correspondance anglaise publiée par l'*Union* :

La plaignante, mistress Lyon, est une veuve déjà avancée en âge : elle demande la restitution de sommes et de valeurs s'élevant ensemble à 60,000 livres sterling, lesquelles auraient été obtenues d'elle, à l'aide de moyens frauduleux, par M. Douglas Home, le célèbre spirite. M<sup>me</sup> Lyon prétend dans sa déposition que son mari, avant de mourir, lui avait déclaré qu'un

changement surviendrait sept ans après sa mort et qu'ils seraient réunis.

Elle pensa d'abord que cela signifiait qu'elle mourrait en 1866 ; mais, dans le cours de cette même année, elle changea d'idée sur ce point, par suite de la connaissance qu'elle fit de certains spirites qui lui prêtèrent des livres et la mirent en rapport avec M. Home. Ce dernier venait précisément d'ouvrir un Athénée dans Sloane-Street, pour l'encouragement de la foi.

M<sup>me</sup> Lyon fut invitée à souscrire pour cette institution. Le 3 octobre 1866, elle se rendit au n° 72, Sloane-Street, où était situé l'Athénée, et où M. Home demeurait.

On la fit monter dans une chambre où se trouvait le médium, en compagnie d'une table qui se mit immédiatement à « frapper » un message.

M. Home se mit alors en devoir de servir de trucheman à la table, dont il traduisit ainsi l'oracle :

« Ma-bien aimée Jeanne, je suis Charles, ton époux chéri. Je vis pour te bénir, je suis toujours avec toi. Je t'aime, je t'aime, je t'aime ! » L'esprit ajouta : « Je ne puis en dire davantage, mais je ne te quitterai jamais plus, ma bien-aimée. »

M<sup>me</sup> Lyon, ravie de ce message, voulut récompenser loyalement le médium, qui lui procura une seconde entrevue, dans laquelle l'esprit dit par sa bouche.

« Je t'aime, je t'aime ! Sois calme. Je vais te toucher. »

Ces entrevues paraissent avoir rapporté à M. Home et à son Athénée des sommes de 50 à 40 livres sterling.

Dans la troisième entrevue qui eut lieu chez la plaignante, l'esprit s'exprime en ces termes par l'organe de M. Home : « J'aime Daniel (ce nom désignait probablement M. Home), regarde-le comme ton fils. Il est mon fils et par conséquent le tien. »

La table se dressa alors sur ses pieds dans un mouvement d'extase, et l'esprit continua : « Je suis heureux, heureux. Encore un peu de temps, je me rendrai visible pour toi. Oh ! ne dis pas que la lumière des anciens jours est passée. Je suis avec toi. » Bref, l'éloquent esprit persuada à la pieuse Artémise de transférer au médium des valeurs s'élevant à la somme de 60,000 livres sterling, et à faire un nouveau testament dans lequel elle instituait M. Home son légataire universel.

Considérant que la dame possède une fortune de 150,000 livres sterling (près de 4 millions de francs), on ne peut s'empêcher de plaindre le pauvre médium qui vient de manquer une si belle affaire, sans que les esprits l'aient averti qu'il allait être arrêté en vertu d'un mandat *ne exeat regno*.

— Il y a à Paris, 2,366 rues et 78,575 maisons.

Les maisons sont construites par 3,691 maîtres maçons, travaillant sous les ordres de 1,126 architectes.

Il y a 13 bureaux de nourrices et 300 sages-femmes.

Paris est habillé par 1,498 couturières et 3,748 tailleurs, coiffé par 1,569 coiffeurs, nourri par 750 boulangers, 1,893 restaurateurs, 1,686 crémiers, 1,772 gargotiers, 1,900 charcutiers, 800 bouchers, 3,812 marchands de vins, 312 brasseries, 2,982 cafés.

Il y a à Paris 7 entrepreneurs de mariages, 371 hommes d'affaires, 48 accordeurs de pianos, 132 bandagistes, 126 somnambules, 24 tireuses de cartes, 16 professeurs de billard, 52 maîtres d'escrime, 177 marchands de clyso-pompes.

Il y a 242 pensionnats de garçons et 315 pensionnats de demoiselles.

Il y a 467 fabricants de corsets, 82 fabricants de buses, 698 débitants de tabacs, 34 entrepreneurs de bains publics, 675 fabricants de lunettes, 67 écrivains publics.

Il y a 1,802 médecins, 649 pharmaciens, 5 embaumeurs, 85 imprimeurs, plus de 1,100 journaux, 4 aéronautes, 12 artificiers, 816 photographes, enfin... 3,773 épiciers !

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Malgré les protestations des localités arrosées par la Loire, le projet de dérivation des eaux de ce fleuve ne serait point encore abandonné; aussi M. Louvet, maire de Saumur, vient-il d'écrire à S. Exc. le ministre des travaux publics pour exposer les raisons qui devaient faire renoncer MM. Sellier et C<sup>ie</sup> à leur singulière idée. Espérons que la lettre du député de notre arrondissement ne restera pas sans réponse; en voici le texte :

MONSIEUR LE MINISTRE,

Un projet présenté par MM. Sellier et C<sup>ie</sup>, et consistant à faire une prise d'eau dans la Loire pour alimenter la ville de Paris, vient d'être soumis aux enquêtes prescrites par la loi.

Permettez-moi, monsieur le Ministre, de résumer brièvement les principales objections que soulève l'étude attentive de ce projet.

Et d'abord, à qui appartient les fleuves? A l'État, sans nul doute, c'est-à-dire à l'ensemble de la nation. Mais n'appartiennent-ils pas aussi, et plus spécialement, aux riverains, qui sont naturellement appelés à en recueillir les avantages et à en supporter les inconvénients? Que diraient la ville de Paris et les autres communes du bassin de la Seine, si on leur enlevait tout ou partie des eaux de ce fleuve pour les reporter dans la Loire, qui en aurait assurément grand besoin dans la saison d'été? Les populations riveraines de la Loire sont exposées aux ravages que cause trop souvent,

Esther dans le fourré.

— Deux démons ! reprit Waltermeyer.

Il plaça ses pistolets tout armés à sa ceinture, et conduisit son cheval à l'abri derrière un rocher.

Osse'o n'avait pas dit un mot; les lèvres serrées, il alla ranger son cheval à côté de Star, puis il se plaça près de Waltermeyer, et tous deux attendirent en silence.

Deux minutes après, Aigle-Noir arrivait d'un côté, et Thomas de l'autre, sur un petit plateau inférieur à celui qui servait d'abri à nos quatre amis.

#### XV. — UN DUEL AU DÉSERT.

Le sauvage et le Mormon se trouvèrent donc en présence, à peu près égaux en force, sauf que l'Indien avait l'avantage d'être à cheval.

Il poussa sa monture avec une indifférence affectée, si près de Thomas, que celui-ci fut rudement heurté, et faillit être foulé aux pieds par l'animal demi-sauvage.

— Où est la jeune Face-Pâle? demanda-t-il en secouant sa tête empanachée, et accompagnant ses paroles d'un mauvais sourire.

C'est précisément la question que j'allais vous faire, répliqua Thomas.

— Lorsque les guerriers blancs, après avoir rampé

comme des serpents parmi nos braves, les ont fusillés, elle s'est échappée.

— C'est bien ! elle est perdue; mais pas pour vous... car je l'ai assez payée. Vous savez où elle est; indiquez-moi sa retraite, ou rendez-moi mon or.

— Le Visage-Pâle pense que l'Aigle-Noir est fou.

— C'est moi qui l'ai été... fou, de me fier à un Indien !

— En quoi avez-vous été trompé? Vous avez donné de l'or au Dacotah, il a enlevé la fille des bras de son père; il l'a amenée, sous la garde de ses guerriers, jusque dans la montagne; Aigle-Noir avait pris l'oiseau, pourquoi n'avez-vous pas su le conserver?

— Belle question, sur mon âme ! Comment l'aurais-je conservé, puisque vos hommes se sont battus comme des diables pour m'empêcher de le prendre !

— Le Visage-Pâle veut-il remettre au Dacotah le restant de l'or qui lui est dû?

— Quel or? quelle dette? cormoran !

— Vous avez promis de donner une poignée d'or, quand la femme blanche aurait été amenée ici.

— Oui, mais vous m'avez trompé, vous la cachez à mes recherches.

— Qui parle de tromperie...? n'est-ce pas le Visage-Pâle qui a été menteur auprès des Dacotahs et auprès de son peuple? Les guerriers rouges sont irrités, leurs

blessures sont saignantes; l'homme blanc sera mal reçu dans les wigwams des Dacotahs.

— Je m'en inquiète peu ! ou rendez-moi l'or, ou livrez-moi la fille !

— L'or que l'homme blanc réclame est caché dans un lieu où aucun œil, excepté celui d'Aigle-Noir, ne saurait le trouver. Si le faux Sachem du lac Salé veut la jeune fille à peau de neige, qu'il la cherche.

La scène commençait à s'échauffer et devenait dramatique. Il était évident que, des paroles, les deux interlocuteurs passeraient aux voies de fait : la partie était d'autant plus dangereuse pour le Mormon que le sauvage convoitait ses dépouilles.

Waltermyer et Osse'o, serrés l'un contre l'autre faisant face à l'unique sentier par où pouvait arriver l'ennemi, considéraient ce spectacle avec une tranquillité parfaite.

Mais les deux femmes étaient épouvantées : Esther cherchant à s'enfoncer plus profondément sous son abri de feuillages; Waupee debout, pâle, haletante, regardant avec ses grands yeux brillants.

La terreur d'Esther devint telle, qu'elle se leva et voulut courir plus loin chercher un autre refuge; dans ce mouvement, elle se blessa le pied contre un caillou tranchant et poussa un cri.

Le Mormon et l'Indien reconnurent sa voix et tres-

saillirent.

— Hors de mon chemin, traître ! hurla Thomas exaspéré.

— Que le visage pâle disparaisse ! le sang des Dacotahs crie vengeance. La terre a soif du sang de l'homme blanc.

Waltermyer fut obligé d'employer la force pour empêcher Osse'o d'intervenir.

— Laissez-les donc faire, dit-il, l'occasion est trop belle de voir ces deux reptiles s'entre-tuer. C'est un loup et un ours qui vont se battre, rien de plus.

Le Mormon s'élança vers l'Indien pour le saisir par la jambe; celui-ci fit bondir son cheval de côté, tendit son arc et y plaça une flèche.

— Meurs donc ! brute ! vociféra le Mormon, en lâchant un coup de revolver.

Le cheval d'Aigle-Noir tomba comme une masse inerte, la balle destinée au cavalier l'avait frappé au cœur.

— Par le ciel ! s'écria Waltermyer, oubliant sa prudence habituelle, je ne supporterai pas cela ! voilà un noble animal tué par un lâche qui ne le valait pas.

Il fallut, cette fois, qu'Osse'o s'efforçât de calmer le brave trappeur qui voulait bruler la cervelle au Mormon.

L'agile sauvage se releva prompt comme l'éclair; en



hélas ! ce fleuve capricieux ; elles doivent au moins avoir le droit de jouir sans trouble des bénéfices que leur présente ce cours d'eau.

Si la France, en vue d'un grand intérêt national, avait besoin d'enlever aux populations du bassin de la Loire tout ou partie des eaux de ce fleuve, elle pourrait le faire sans doute, en se fondant sur la nécessité sociale. Mais, dans le cas actuel, où est ce grand intérêt national ? où est cette nécessité sociale ? L'approvisionnement hydraulique de Paris et la prétendue irrigation de la Beauce ne constituent que des intérêts locaux, qui peuvent être fort respectables assurément, mais qui sont tout à fait insuffisants pour légitimer une expropriation de cette nature.

La prise d'eau de 10 mètres cubes par seconde, bien que minime en apparence, est en réalité très-considérable comparativement au débit moyen de la Loire durant la saison des basses eaux. Ce débit, pendant les basses eaux, est réduit à Orléans, c'est-à-dire vers le milieu environ du parcours du fleuve, à moins de 25 mètres cubes par seconde. C'est donc plus du tiers du débit qui sera prélevé alors dans cette partie du fleuve. Est-ce que ce prélèvement n'entraînera pas avec lui de graves conséquences ?

La navigation, d'abord, n'en recevrait-elle aucune atteinte ? La Loire, on le sait, cesse d'être navigable pour les bateaux à chargement moyen quand le débit de ses eaux est inférieur à 225 mètres cubes par seconde, et pour les bateaux à petit chargement, quand ce débit est inférieur à 100 mètres. N'est-il pas évident, dès lors, qu'en prélevant 10 mètres cubes par seconde, on avancera le moment où la navigation cesse et on retardera le moment où la navigation recommence ?

N'en résultera-t-il pas aussi quelque sérieux dommage pour les usines et les établissements industriels installés sur les rives du fleuve ?

Enfin la salubrité publique n'aura-t-elle point à en souffrir dans une certaine mesure ? Vers le milieu de l'été, la Loire n'offre souvent aux regards qu'une longue suite de grèves et de flaques d'eau : le prélèvement projeté empirera cette situation fâcheuse.

Et si, pour faire le canal latéral si nécessaire et si vivement désiré entre Orléans et Angers, on opère une nouvelle prise d'eau de 10 mètres, dans quelles conditions d'insalubrité se trouvera donc alors le vieux lit du fleuve ?

On répond, il est vrai, qu'il est possible de remédier à tous ces inconvénients en établissant dans le haut du fleuve des retenues d'eau qu'on gardera en réserve pour les mois d'été. Soit. Mais ces retenues n'ont pas été étudiées. Elles ne font point partie du projet. Sont-elles praticables ? On l'ignore, ou tout au moins, on en doute. Elles seront, dans tous les cas difficiles et coûteuses. Qui donc en supportera,

les frais ? Sont-ce MM. Sellier et C<sup>ie</sup> ou la ville de Paris ?

La Loire, cette grande voie fluviale qui met le nord, l'est et le centre de la France en communication avec l'Océan par Nantes et Saint-Nazaire, cesse d'être praticable chaque année pendant une période qui varie de cent à cent douze jours pour les bateaux à chargement moyen et de soixante à soixante-dix jours pour les bateaux à petit chargement. Les communications par eau sont interrompues durant ces longs intervalles, au grand détriment de tous, et surtout au grand préjudice des canaux du Centre, de l'Est et du Nord, qui se trouvent privés alors d'un de leurs débouchés les plus précieux. Tout le monde se plaint de cet état de choses. Le Gouvernement cherche le moyen d'y apporter un remède, et, jusqu'à présent, ses efforts sont restés impuissants. Les cheva-lages, les digues longitudinales, les épis, etc., n'ont produit aucun bon résultat. L'établissement d'un canal latéral entre Orléans et Angers paraît être désormais, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, la solution la plus pratique et la plus efficace. Quoi qu'il en soit, le Gouvernement, pressé chaque année de résoudre le problème, répond invariablement, depuis cinquante ans, qu'il étudie la question. Nous ne doutons aucunement de la bonne volonté et du zèle qu'il apporte dans ses recherches. Mais quel moyen aurions-nous d'affirmer ce zèle et cette bonne volonté devant les populations intéressées, si le Gouvernement, pour premier témoignage de satisfaction à donner aux justes doléances des riverains et du public, commençait par enlever une partie de son eau à un fleuve dont la navigation, faute d'eau, est interrompue pendant une notable partie de l'année ?

On lui demande un remède, et il répondrait en aggravant le mal.

Je le demande, serait-ce une mesure sage, raisonnable et politique ?

On allègue que la navigation de la Loire est suppléée au besoin par des chemins de fer qui longent le fleuve dans presque tout son parcours. Oui ; mais un chemin de fer ne répond pas aux mêmes besoins qu'un fleuve ou un canal. Le chemin de fer convient aux voyageurs et aux marchandises dont le transport exige une grande vitesse ; la voie navigable convient aux marchandises encombrantes et lourdes, pour lesquelles l'économie du fret est préférable à la rapidité du transport ; et cette économie du fret est énorme : car une voie fluviale bien établie peut transporter à raison d'un centime par tonne et par kilomètre, tandis que le prix moyen des transports par chemin de fer a été en France, jusqu'en 1866, de six centimes environ par tonne et par kilomètre. Du reste, si nous jetons nos regards sur les nations les plus avancées dans la science économique, notamment sur l'Angleterre et les États-Unis, nous voyons que ces nations

ont constamment eu le soin d'accoupler parallèlement les deux modes de transport en plaçant côte à côte, autant que possible, la voie d'eau et la voie ferrée.

Qu'on nous assure la navigation de la Loire en toute saison, en exécutant le canal d'Orléans à Angers, dont le projet, complètement étudié, existe dans les bureaux du ministère ; nous examinerons alors avec tout l'intérêt qu'ils méritent les projets de dérivation qu'on pourra nous présenter.

La question de la dépense concernant la prise d'eau projetée ne saurait aussi être passée sous le silence. Le projet de MM. Sellier et C<sup>ie</sup> évalue cette dépense à 72 millions. Est-il téméraire de supposer que cette prévision sera dépassée d'un quart ou d'un cinquième dans l'exécution ? N'est-ce pas une charge bien lourde pour la ville de Paris, dans l'état actuel de ses finances, bien que MM. Sellier offrent d'échelonner les remboursements en cinquante annuités égales ? La ville de Paris ne peut-elle éviter une dépense aussi considérable ? Après avoir dérivé les rivières de la Dhuis, de la Somme-Soude et de la Vanne, si la ville de Paris a encore besoin de 4 ou 500 mille mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures, pourquoi ne les prend-elle pas auprès d'elle et dans son propre bassin, au lieu d'aller les chercher au loin et dans des bassins étrangers ? Ce serait plus simple, plus équitable et moins dispendieux. La Marne, qui est un des affluents de la Seine, offre, sous ce rapport, une solution parfaitement convenable. Un projet, consistant à prendre dans la rivière de la Marne 5 mètres 80 centimètres cubes d'eau par seconde, soit à peu près ce que l'on veut demander à la Loire pour les besoins de Paris, a été étudié il y a onze ans. L'exécution est facile. La dépense n'excède pas 15 millions. L'eau introduite dans le canal de l'Ourcq, qui alimente déjà depuis plus de quarante ans une partie de la ville de Paris, arriverait sur le plateau de la Villette après un parcours de 106 kilomètres seulement. On objecte, il est vrai, que le plateau de la Villette étant un peu moins élevé que le plateau de Montrouge, présentera moins de facilités pour la distribution des eaux destinées aux étages supérieurs des maisons situées dans les hauts quartiers de Paris. Mais l'alimentation des étages supérieurs des hauts quartiers de Paris ne forme qu'une exception assez peu importante dans le service général des eaux. Des pompes à vapeur peuvent aisément remédier à cet inconvénient. Et d'ailleurs ne peut-on tourner la difficulté par un moyen beaucoup plus simple, qui consisterait à affecter une partie des eaux de l'Ourcq et de la Marne au service des rues, places, égouts et fontaines publiques, et à réserver plus spécialement les eaux de la Dhuis, de la Somme-Soude et de la Vanne à l'alimentation des maisons situées dans les quartiers supérieurs de Paris ? Lorsqu'il s'agit d'une dépense de 72 millions placée

en regard d'une dépense de 15 millions, la différence est assez sensible pour que l'on avise aux moyens de surmonter les difficultés que présente le projet le plus économique.

Mais, dit-on, votre raisonnement semble supposer que la dérivation projetée a pour but unique l'alimentation de la ville de Paris, tandis qu'elle intéresse également le plateau de la Beauce, pour lequel l'irrigation et un approvisionnement hydraulique seront de véritables bienfaits. La réponse à cette observation est facile. Qu'est-ce que 3 mètres cubes d'eau par seconde pour l'irrigation et l'approvisionnement hydraulique d'un vaste pays, sur un parcours de 250 kilomètres ? Le sol de la Beauce, d'ailleurs, avec sa composition sablonneuse et perméable, se prête-t-il efficacement à la formation de prairies par voie d'irrigation ? Non. Il demeure évident que Paris est l'objet à peu près unique de la prise d'eau projetée, et que la Beauce n'est qu'un minime accessoire, ou, pour mieux dire, un moyen de faire accepter le projet plus facilement.

En résumé, monsieur le Ministre, tant qu'une solution ne sera pas intervenue relativement à la parfaite navigabilité de la Loire en tout temps et dans tout son parcours, le projet d'une dérivation de ce fleuve, au profit de la ville de Paris, demeure inacceptable à quelque point de vue qu'on se place pour l'examiner, soit qu'on le considère sous le rapport de l'équité et du droit vis-à-vis des riverains, soit qu'on l'apprécie sous le rapport de la salubrité du bassin du fleuve, soit qu'on le discute sous le rapport des grands intérêts économiques et commerciaux engagés dans la question, soit enfin qu'on l'envisage sous le rapport de l'énorme dépense qu'il entraîne.

Nous plaçons donc avec confiance cette importante question sous la sauvegarde de votre judicieuse impartialité et de votre vigilante sollicitude.

Veuillez recevoir, monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

*Le Député au Corps-Législatif, Maire de Saumur, Président du Conseil général de Maine-et-Loire,*

LOUVET.

Paris, 25 avril 1868.

Notre compatriote, M. Faugeron, capitaine du génie, aide-de-camp du général Prudon, vient de recevoir du Pape le ruban et la croix de chevalier de Pie IX.

Le temps nous manque pour parler de la soirée musicale de M. Bachmann ; nous ne pouvons que féliciter ce jeune artiste du public nombreux et choisi qui s'était empressé de répondre à son invitation. M. Bachmann a vu se presser autour de lui tout ce que la ville renferme de dilettanti ; aussi les félicitations qu'il a reçues, et les applaudissements qui lui ont été donnés, lui sont-ils bien précieux. Son *piano-harmonica* a été écouté avec plaisir ; la douceur de ce petit instrument s'harmonise parfaitement avec le timbre d'un piano, et il est destiné à prendre place dans tous les salons pour servir avec succès dans les soirées de famille.

La quête au profit du Bureau de bienfaisance a été fructueuse.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODART.

## Théâtre de Saumur.

La troupe de M. Nestor, interprétera ce soir :

**Croque-poule ;  
Les Mémoires du Diable ;  
La Main leste.**

La soirée sera au bénéfice de M. Tessier, comique justement apprécié du public, et qui ne se retire jamais de la scène sans recueillir force bravos et applaudissements.

tombant il avait riposté au coup de feu par une flèche qui avait manqué son but.

Pendant quelques secondes se fut un échange de flèches et de coups de revolver : le sang coula, mais aucune blessure ne fut mortelle. Bientôt le pistolet fut entièrement déchargé, mais la dernière balle avait brisé l'arc ; les combattants reprirent haleine avant de s'attaquer corps à corps.

Soudain le sauvage lança furieusement son tomahawk à la tête du Mormon : celui-ci se baissa, l'arme passa en sifflant et alla se briser derrière lui sur un rocher.

Thomas avait encore son pistolet déchargé, Aigle-Noir son couteau ; ils se préparèrent à une lutte désespérée.

— Ah ! ça va chauffer, murmura Waltermeyer ; ils vont se déchirer comme deux chats sauvages.

— Mais, il s'agit de deux existences d'hommes observa Esther tremblante.

— Des hommes, ça... j pense un peu à ce qu'ils voulaient faire de vous si vous n'eussiez échappé à leurs griffes.

— Oh ! c'est horrible ! reprit Esther convulsivement.

— Pshaw ! il n'y a pas à en faire plus de cas que de deux coyotes galeux.

Les deux combattants s'entre choquèrent, poing

contre poing ; ils se portèrent rapidement plusieurs coups terribles qui furent parés de part et d'autre. A la fin, la lame du couteau se brisa sur le canon du pistolet, qui, du choc, fut lancé à dix pas. Les adversaires se retrouvèrent en présence, munis des seules armes de la nature.

Après une longue et affreuse étreinte, le sauvage se releva seul, chancelant, ensanglanté, laissant son ennemi couché sans mouvement par terre. Il recula jusqu'à l'endroit où était tombé son couteau brisé, et le chercha à tâtons car ses yeux demi-éteints ne voyaient plus. Quand il fut parvenu à saisir un tronçon de son arme, un épouvantable sourire crispa ses lèvres violettes et tuméfiées ; alors il rampa sur ses genoux jusqu'à près du Mormon, rassembla dans ses mains sa longue chevelure et apprêta son couteau.

Esther renversa la tête en fermant les yeux avec un mouvement d'horreur ; Osse'o se cacha involontairement le visage avec ses deux mains, Waltermeyer, rejetant toute contrainte, courut en criant :

— Par la lumière du ciel ! tu ne le scalperas pas ! tout méchant et maudit reptile qu'il fût, c'était un blanc, tu ne le mutileras pas !

Mais, quelque prompt que fût l'élan de Waltermeyer, Osse'o le devança, suivi de près par Waupée : Esther resta seule.

Aigle-Noir les entendit ; laissant là le Mormon il saisit une flèche et s'élança vers le précipice. Waupée, avec un cri passionné, bondit comme une panthère pour retenir le malheureux qu'elle aimait toujours ; Osse'o étendait les bras dans le même but ; il n'était plus temps. Le monstre leur fit face et lança contre eux sa flèche avec une dextérité fatale ; au même instant, il se renversait dans l'abîme en chantant d'une voix implacable le chant de mort des Dacotahs.

Waltermyer, occupé à examiner le corps du Mormon, pour voir s'il vivait encore, n'avait point aperçu cette dernière scène.

— Oui, oui ! se dit-il à lui-même, il est mort le malheureux ; pendant sa vie il ne valut rien et il fut la honte des hommes blancs. Cependant, j'ai quelque regret de n'avoir rien fait pour le sauver. Enfin je lui ai épargné d'être scalpé, c'est bien déjà quelque chose ; et j'aurai soin de lui creuser une tombe, afin que les loups — ses frères — ne le dévorent pas. Osse'o ! où êtes-vous donc, l'ami ?

(La fin au prochain numéro.)



**Hôtel de la Poste, A LA CROIX-VERTE.**  
Dimanche prochain, à l'occasion de l'assemblée de la Croix-Verte, brillante illumination, feux de Bengale, et réjouissances de toutes sortes.

**BULLETIN FINANCIER.**

En résumé, la hausse attendue ne se produit pas, mais le marché annonce de la fermeté; il est évident que la spéculation à la hausse s'applique fortement à comprimer toute tentative de réaction.

La rente, en progrès sur la dernière clôture, est une des valeurs les mieux tenues; elle se maintient à 69.30. L'Italien est à 48.85; il est à remarquer que les cours du comptant sont inférieurs à ceux du terme, et que, par moments, l'écart est considérable.

Le Foncier est offert; il réagit de 1,480 à 1,467. Il y a également des ventes sur le Mobilier espagnol qui le font rétrograder de 317 à 312. Le Mobilier français ne s'éloigne pas du cours de 240.

Les Autrichiens sont en hausse, demandés à 555. Les Lombards font 372. Le Suez a dépassé le cours de 350, et les Omnibus celui de 900; ils se sont élevés à 930. Il

en est de même des obligations des Lits militaires, qui de 535 ont monté rapidement à 540, et deviennent l'objectif principal des capitaux de placement.

Quelques autres obligations jouissent de la même faveur; celles de la Compagnie centrale du gaz, à 260, 265, constituent un placement exceptionnel. Aussi bien garanties que n'importe quelle valeur, elles sont remboursables à 300 fr. et rapportent 15 fr. d'intérêt. Rien, absolument rien, ne justifie la modération de ce cours, si ce n'est l'ignorance des capitalistes, et cette routine inexplicable qui leur fait souvent négliger leurs véritables intérêts.

Comme les obligations des Lits militaires, comme toutes les valeurs de tout repos, elles ne peuvent tarder à éprouver une évolution ascensionnelle qui les mette au niveau des autres obligations plus connues sur le marché. Le moment est donc opportun; à un prix plus élevé, elles pourront offrir un gage de toute sécurité, mais non un placement aussi avantageux. J'ai la pré-tention, par de tels renseignements, de confirmer la confiance que doit justement inspirer ce bulletin. — L. Gérard.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**A CÉDER**

IMMÉDIATEMENT

Par suite du décès de M. DOUSSAIN, titulaire,

UNE TRÈS-BONNE

**ÉTUDE D'HUISSIER**

Au chef-lieu de l'arrondissement de Cholet.

Il sera accordé toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à M. PELLETIER, avoué-licencié à Cholet. (179)

**CAPITAUX A PLACER**

A 5 pour 0/0

Sur biens ruraux et maisons dans le vieux Paris. — Fractions d'au moins 10,000 fr.

M. Pinguet, ancien notaire, 11, rue Montyon, PARIS, de midi à 4 heures. (172)

**A VENDRE**

DEUX CHEVAUX

Pouvant s'atteler à la voiture comme au manège.

S'adresser à M. GRANRY, marchand de cuirs. (177)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

**PORTION DE MAISON**

Située rue Courcouronne, n° 6, à Saumur.

S'adresser à M. MORIGET, LÉON, négociant, sur les Ponts. (149)

**LE BANDAGE A RÉGULATEUR** pour la guérison des hernies et descentes ne se trouve qu'à Paris, chez l'inventeur, HENRI BIONDETTI qui vient d'être honoré de sa 15<sup>e</sup> médaille à l'Exposition universelle de 1867. Élégance, légèreté et solidité. La vie est assurée par la parfaite contention de la hernie. Le bandage est du prix de 15, 25 et 36 francs, pour un seul côté, et le bandage à RÉGULATEUR est du prix de 75, 150 et 200 francs. On peut sans aucun déplacement se procurer un de ces bandages; il suffit pour cela d'indiquer: le contour du corps, le côté atteint, le volume à peu près de la hernie, les occupations journalières, et joindre un bon sur la poste du prix de l'appareil que l'on désire. — Nouveaux suspensoirs, bas élastiques et ceintures. Seule maison, HENRI BIONDETTI, Paris, rue Vivienne, 48, près du Boulevard.

**A LOUER**

MAISON,

Composée de salon, salle à manger, cuisine, office, trois chambres à coucher, grenier et cave.

S'adresser aux Bains, à M. RIVAUD.

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**LE VERT**

DE LA PRAIRIE PONNEAU

Près et par la Gare des Marchandises du chemin de fer de Saumur,

SERA OUVERT LE 1<sup>er</sup> MAI 1868.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie sont priées de s'adresser à M. CH. MILSONNEAU, négociant, rue Royale, à Saumur, et, sur la prairie, au garde.

Prix pour un mois: 30 francs, et 1 franc pour le garde.

On paiera en entrant.

(180)

**HISTOIRES**

DU

**VIEUX TEMPS**

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX: 4 francs.

En vente à Saumur:

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

**LE CREDO DE BOSSUET**

EXPOSITION DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, Recueillie des OEuvres de Bossuet,

Sur le conseil de M<sup>gr</sup> l'Evêque d'Orléans,

Par le V<sup>e</sup> CH. DE CAQUERAY.

Prix: 9 francs.

A Saumur, chez tous les libraires.

**ARCHIVES DE L'OUEST**

1789-1800.

VIENT DE PARAÎTRE:

**ANJOU, MAINE, BERRY**

4<sup>e</sup> NUMÉRO DE LA SÉRIE A

1 fascicule de 312 pages, format grand in-8° jésus.

Le recueil des ARCHIVES DE L'OUEST, publié par M. Antonin PROUST, paraît par fascicules de 250 à 350 pages; quatre fascicules forment une série. La première série, consacrée aux Opérations électorales de 1789, est entièrement terminée.

Prix de chaque fascicule vendu séparément. 6 francs.

Pour les souscripteurs..... 5 —

Prix de l'exemplaire sur papier à bras..... 10 —

Sont considérés comme souscripteurs, ceux qui prennent une série entière.

ON SOUSCRIT:

A Paris, chez LACROIX et VERBOECKHOVEN, Librairie internationale, 15, boulevard Montmartre;

A Niort, chez CLOUZOT, Librairie poitevine, 22, rue des Halles.

Le quatrième numéro contient: Anjou, Maine et Berry.

Voici le sommaire relatif à l'ANJOU:

Liste des brochures publiées en Anjou à la veille de la convocation des états-généraux. — Lettre de M. Milscent, lieutenant particulier de la sénéchaussée d'Angers, à Mgr le Garde-des-Sceaux. — Lettre de M. le comte de la Gallissonnière, sénéchal d'épée, à Mgr le Garde-des-Sceaux. — Lettre de MM. les députés des curés d'Angers à M. Necker. — Projet d'un mémoire des curés du diocèse d'Angers, relativement à la convocation des états-généraux. — Lettre de M. l'abbé de La Brosse à Mgr le Garde-des-Sceaux. — Demandes et doléances du clergé d'Anjou. — Liste des députés. — Procès-verbaux des séances de l'assemblée particulière de la noblesse. — Instructions et pouvoirs donnés par la noblesse d'Anjou à ses députés. — Instructions particulières pour les députés de la noblesse d'Anjou. — Liste des députés. — Vœux et demandes des cinq sénéchaussées de la province d'Anjou. — Mémoire des maîtres ouvriers d'Angers à M. Necker. — Liste des députés du tiers-état d'Anjou. — Mémoire des officiers municipaux de La Flèche.

**BOURSE DE PARIS.**

| RENTES ET ACTIONS<br>au comptant.          | BOURSE DU 28 AVRIL. |         |         | BOURSE DU 29 AVRIL. |         |         |
|--|---------------------|---------|---------|---------------------|---------|---------|
|  | Dernier cours.      | Hausse. | Baisse. | Dernier cours.      | Hausse. | Baisse. |
| 3 pour cent 1862. . . . .                  | 69 30               | »       | »       | 69 43               | »       | »       |
| 4 1/2 pour cent 1852. . . . .              | 99 40               | »       | »       | 99 50               | »       | »       |
| Obligations du Trésor. . . . .             | 476 25              | 1 25    | »       | 475                 | »       | 1 25    |
| Banque de France. . . . .                  | 3195                | »       | »       | 3190                | »       | 5       |
| Crédit Foncier (estamp.). . . . .          | 1477 50             | »       | 2 50    | 1475                | »       | 2 50    |
| Crédit Foncier colonial. . . . .           | 476 25              | »       | »       | 476 25              | »       | »       |
| Crédit Agricole. . . . .                   | 636 25              | 1 25    | »       | 638 75              | 2 50    | »       |
| Crédit industriel. . . . .                 | 640                 | »       | »       | 640                 | »       | »       |
| Crédit Mobilier (estamp.). . . . .         | 248 75              | »       | 3 75    | 252 50              | 3 75    | »       |
| Comptoir d'esc. de Paris. . . . .          | 670                 | »       | 2 50    | 675                 | 5       | »       |
| Orléans (estampillé). . . . .              | 863 75              | »       | 2 50    | 867 50              | 3 75    | »       |
| Orléans, nouveau. . . . .                  | »                   | »       | »       | »                   | »       | »       |
| Nord (actions anciennes). . . . .          | 1183 75             | »       | 1 25    | 1188 75             | 5       | »       |
| Est. . . . .                               | 553 75              | »       | »       | 552 50              | »       | 1 25    |
| Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .           | 938 75              | »       | 1 25    | 937 50              | »       | 1 25    |
| Lyon nouveau. . . . .                      | »                   | »       | »       | »                   | »       | »       |
| Midi. . . . .                              | 580                 | 1 25    | »       | 573 75              | »       | 6 25    |
| Ouest. . . . .                             | 556 25              | 2 50    | »       | 556 25              | »       | »       |
| C <sup>ie</sup> Parisienne du Gaz. . . . . | 1465                | »       | 5       | 1465                | »       | »       |
| Canal de Suez. . . . .                     | 365                 | »       | 2 50    | 355                 | »       | 10      |
| Transatlantiques. . . . .                  | 378 75              | »       | 3 75    | 380                 | »       | 1 25    |
| Emprunt italien 5 0/0. . . . .             | 48 40               | »       | 80      | 48 60               | 20      | »       |
| Autrichiens. . . . .                       | 565                 | »       | 1 25    | 565                 | »       | »       |
| Sud-Autrich.-Lombards. . . . .             | 375                 | »       | »       | 371 25              | »       | 3 75    |
| Victor-Emmanuel. . . . .                   | 40                  | »       | 2       | 41 50               | 1 50    | »       |
| Romains. . . . .                           | 45                  | »       | »       | 45                  | »       | »       |
| Crédit Mobilier Espagnol. . . . .          | 312 50              | »       | 6 25    | 318 75              | 6 25    | »       |
| Saragosse. . . . .                         | 86                  | »       | 1 50    | 85 25               | »       | 75      |
| Séville-Xérès-Séville. . . . .             | »                   | »       | »       | »                   | »       | »       |
| Nord-Espagne. . . . .                      | 70                  | »       | 1       | 72                  | 2       | »       |
| Compagnie immobilière. . . . .             | 97 50               | »       | »       | 96                  | »       | 1 50    |

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

|                                  |     |   |   |        |   |   |
|----------------------------------|-----|---|---|--------|---|---|
| Nord. . . . .                    | 328 | » | » | 329 75 | » | » |
| Orléans. . . . .                 | 320 | » | » | 320 25 | » | » |
| Paris-Lyon-Méditerranée. . . . . | »   | » | » | 331 25 | » | » |
| Ouest. . . . .                   | 318 | » | » | 318 25 | » | » |
| Midi. . . . .                    | 317 | » | » | 317 50 | » | » |
| Est. . . . .                     | 323 | » | » | 321    | » | » |

Saumur, P. GODET, imprimeur.

VIENT DE PARAÎTRE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE PARIS ET DE LA PROVINCE

NOUVEAU CODE COMPLET DE LA

**GARDE NATIONALE**

PRIX

Soixante-quinze cent.

**MOBILE**

UN JOLI

VOLUME

ET DU

**RECRUTEMENT DE L'ARMÉE**

Précédé de toutes les lois et règlements sur l'organisation militaire — avec LA NOUVELLE LOI SUR L'ARMÉE

Indiquant ce que sera le service En temps de paix — En temps de guerre

TOUS LES CAS D'EXEMPTION

Les règles du Remplacement, etc.

PAR J. ROBIN.

Pour recevoir, franco, le volume par la poste, envoyer un franc en timbres-poste ou en un mandat-poste à M. LEBIGRE-DUQUESNE, éditeur, rue Hautefeuille, 16, à Paris.